



**FINANCES
PUBLIQUES**

Évaluation et gestion des risques budgétaires

FRFP52

PARIS

2 SEMAINES

OPTION 1 : 4 900 € ⁽¹⁾ / OPTION 2 : 6 160 € ⁽²⁾

du 28/09/2026 au 09/10/2026

Concernant les coûts :

(1) : L'option 1 comprend les frais pédagogiques et les frais annexes, la fourniture d'un kit pédagogique incluant un ordinateur portable et/ou une tablette numérique, la pause-café, la participation aux frais de déjeuner, les activités culturelles et touristiques, les déplacements en région parisienne et les services organisation et logistique de l'équipe CIFOPE.

(2) : L'option 2 comprend, en plus de tous les éléments de l'option 1, l'hébergement et le petit déjeuner pendant toute la durée de la formation (7, 14 ou 21 nuits maximum). Les repas du soir et autres dépenses personnelles nécessaires ne sont pas pris en compte.

CIFOPE
EXPERTISE ET FORMATION

www.cifopec.fr

PARIS • DUBAÏ • MONTRÉAL • CASABLANCA • DAKAR • JEDDAH

Évaluation et gestion des risques budgétaires

OBJECTIFS

- **Renforcer les capacités** à identifier, analyser et évaluer les risques budgétaires menaçant la stabilité des finances publiques.
- **Comprendre l'impact** des passifs conditionnels sur le budget et définir des mesures d'atténuation adaptées.
- **Développer des stratégies institutionnelles** pour une gestion proactive des risques budgétaires.
- **Élaborer des rapports pertinents** sur les risques budgétaires pour éclairer la prise de décision.

THÈME ET MODULES PÉDAGOGIQUES

- **Définition et caractéristiques des risques budgétaires** : Clarifier les notions de risques budgétaires et de passifs conditionnels afin de les reconnaître dans différents contextes de gestion publique.
- **Identification, analyse et évaluation** : Appliquer des méthodes structurées pour recenser et évaluer les principaux risques budgétaires selon leur probabilité, leur impact et leur priorité de traitement.
- **Risques issus de sources particulières** : Analyser les risques liés à la dette, aux garanties, aux PPP, aux entreprises publiques, aux contentieux ou aux catastrophes afin d'anticiper leurs effets sur les finances publiques.
- **Rapports sur les risques budgétaires** : Élaborer des rapports clairs et exploitables (structure, indicateurs, scénarios) pour éclairer la décision et renforcer la transparence.
- **Dispositifs institutionnels de suivi** : Mettre en place ou consolider des mécanismes de gouvernance, de reporting et de suivi durable des risques budgétaires.

POUR QUI ?

- Cadres des ministères des finances, de l'économie et de la planification.
- Membres des comités de cadrage macroéconomique et macro-budgétaires.
- Cadres des services des études et des statistiques.
- Conseillers en finances publiques.
- Cadres des ministères sectoriels chargés de la planification et de l'élaboration des CDMT/DPDP.

POURQUOI CHOISIR CETTE FORMATION ?

- **Approche complète et intégrée** des risques budgétaires avec des outils pratiques pour les anticiper, les analyser et les atténuer.
- **Méthodologies reconnues internationalement** pour améliorer les dispositifs de gestion des risques selon les standards en vigueur.
- **Focus sur les réformes actuelles** en matière de gestion des risques budgétaires et de gouvernance des finances publiques.
- **Compétences immédiatement mobilisables** pour identifier, évaluer et gérer les risques budgétaires dans vos institutions.